



Achat d'un bien - nom d'un tier sur la facture

Par **aspirantfox**, le **08/06/2011** à **19:46**

Bonjour,

Dans le cadre d'un "cadeau" j'ai effectué un achat d'une valeur dépassant les 4000euros, pour pouvoir bénéficier d'une réduction d'achat, le vendeur y a apposer son nom. Cependant la totalité de l'achat est réglé par mes soins par prélèvement automatique sur mon compte par le biais d'une société de prêt. Ce vendeur étant un ancien proche il c'est emparé du bien et ne désire pas me le rendre... je continu donc de payer cet achat jusqu'en 2012 alors que je ne le possède plus.

Je désire le récupérer... est-ce possible? Car son nom est inscrit sur la facture mais c'est bien ma personne qui est reconnu aux yeux de la société de financement.... Que dois-je faire je suis désespéré.

Merci de vos réponses

Cordialement

Par **mimi493**, le **08/06/2011** à **19:53**

Vous voulez dire l'acheteur, et non le vendeur, je suppose.

Tout dépend

- de vos relations avec lui
- du type de bien

Par **aspirantfox**, le **08/06/2011** à **20:16**

- Une connaissance
- Un synthetiseur

Merci

Par **mimi493**, le **08/06/2011** à **21:51**

Tentez la LRAR pour vous faire rembourser